

Commune de SEMBADEL

Bulletin Municipal 2022



*Les membres du Conseil Municipal de Sembadel vous souhaitent
une bonne et heureuse année 2023*



LE MOT DU MAIRE

Savoir garder raison, faire preuve de patience, courber l'échine...

En cette fin d'année 2022, nous vivons une période que nous n'aurions jamais pensé vivre un jour. Tout se conjugue pour freiner les projets, les travaux, les espoirs des communes. Nous n'avons plus aucune visibilité pour la gestion financière et nous sommes enclins à faire preuve d'une extrême prudence, ne sachant plus quelles vont être les ressources futures dont nous pourrions disposer.

La guerre en Ukraine, les atermoiements d'un gouvernement qui ne nous donne pas les moyens de savoir quelle latitude de fonctionnement nous aurons dans les prochaines années. Une situation nous met particulièrement en colère, c'est la discrimination envers le monde rural ; lorsque nous percevons 1 euro de subvention d'état dans une commune rurale, une métropole perçoit 3 à 4 euros ; serions-nous des tiers d'hommes ou des quarts d'hommes ? Heureusement que la région et le département soutiennent nos projets aux travers des subventions d'équipements. Le prix de l'énergie évolue si vite que nous ne savons quel montant mettre sur le prochain budget prévisionnel, les règlementations qui deviennent de plus en plus pesantes, tout cela nous conduit à faire preuve de patience, à garder des ressources plus importantes que dans une période de sérénité. Oui, en cette période, il nous faut courber l'échine.

Toutefois, nos grands projets avancent. La MAPAV (maison d'accueil pour personnes âgées valides) et le champ photovoltaïque sont toujours d'actualité.

Si le projet de MAPAV est mis en suspens, c'est suite aux nombreux échanges avec le promoteur qui n'arrive pas à avoir de visibilité sur les prix ; le système de chauffage envisagé (chaudière centrale à granulés) ne peut plus être retenu eu égard à l'évolution du prix des granulés. Le prix des appartements est très difficile à calculer car personne ne maîtrise les coûts de construction. Nous avons la maîtrise foncière, alors gardons raison, attendons des jours meilleurs, même si nous savons que beaucoup de personnes attendent sa réalisation.

La réalisation du champ photovoltaïque est plus complexe que le « bon sens » nous le laissait croire. Nous voulons remettre en état une zone humide dégradée par un service d'état (l'ONF) sans demander le moindre euro de subvention, nous voulons le rendre à sa fonction primaire, le pâturage, nous voulons produire une énergie verte, mais tout cela ne suffit pas ; nous avons dû lancer une étude environnementale « 4 saisons », étude qui se terminera au deuxième semestre 2023. Dès les résultats connus, nous avons la certitude que nous devons demander une audience au ministre de l'environnement pour pouvoir faire avancer le dossier. Heureusement la communauté d'agglomération et nos grands élus, députés et sénateurs, sont là pour nous soutenir.

Le pylône de téléphonie mobile est en service après de longs mois de tractations entre les différents services qui sont intervenus ; Bouygues, Free et SFR diffusent par cet émetteur, seul Orange n'a pas voulu participer et son réseau n'évoluera pas. Nous avons choisi cet emplacement afin qu'il soit le plus éloigné possible des lieux de vie, mais aussi pour qu'il puisse assurer la meilleure couverture possible de notre territoire.

La première phase du chantier du bourg est terminée. Le compactage des sols se passe comme prévu, mais nous attendons une année pluvieuse pour voir ce qu'il en sera d'ici 2024. Nous avons commandé une série de décorations lumineuses de Noël pour le bourg. Nous ne pensions pas subir une telle hausse des tarifs de l'électricité ; toutefois, nous espérons que leur pose apportera de la gaieté à notre village, certes sur un laps de temps plus court, économies d'énergie exigent !

Les travaux des lavoirs sont eux aussi terminés ; ils ont retrouvés un bel aspect et nous pensons qu'ils seront sauvés pour quelques années.

La réfection du terrain de tennis est engagée ; les demandes de subventions sont parties. Nous avons fait le choix de le transformer en terrain « multisports » à savoir : tennis, volley et badminton (grâce à des poteaux qui permettent le réglage de hauteur du filet) handball et basket-ball (par la pose de buts et de panneaux sur les extrémités). Le sol sera recouvert d'un gazon synthétique gorgé de sable, sol amortissant, demandant peu ou pas d'entretien.

Le camping de Sembadel est, à présent, géré par un privé avec lequel la commune a signé un bail commercial le 30 juin dernier. Présent 24h/24 sur le site, la fréquentation a bien augmenté alors qu'il n'a pas encore lancé de campagne de publicité. Nous lui souhaitons, pour son bien et pour le bien de notre commune, la réussite dans cette aventure qu'il tente à Sembadel.

Nous remercions **le comité des fêtes** qui a organisé le deuxième rendez-vous pour les collectionneurs de véhicules anciens, doublé par une bourse d'échanges de pièces. Cet évènement a été relayé par la presse spécialisée au niveau national, ainsi que le vide-greniers et la fête du bourg qui avait été mise en sommeil pendant deux années à cause du COVID.

De son côté, **la société de pêche** a organisé plusieurs journées au plan d'eau de la gare dont une journée « téléthon » qui a eu l'honneur d'être diffusée sur FR3 Auvergne. Merci à Jean-Gilles RIX pour son implication et la publicité faite à Sembadel.

Notre école se porte bien et aurait pu conserver sa troisième classe ; en effet ; les effectifs remontent grâce à l'arrivée de nouvelles familles et aux naissances sur la commune. Signe que la désertification de nos campagnes est derrière nous et que de nombreuses personnes commencent à prendre conscience que la vie à la campagne, ce n'est pas si mal que ça.

Début 2023, nous aurons le plaisir de vous inviter à la cérémonie des vœux que nous avons dû suspendre en 2021 et 2022 à cause de la pandémie de COVID. Nous vous attendons nombreux à ce moment de convivialité qui sera suivi d'un verre de l'amitié.

D'ici là, nous vous souhaitons de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année et avec quelques jours d'avance nos meilleurs vœux de santé, de réussite et tout simplement de quiétude au quotidien.

Roland GOBET

ETAT CIVIL 2022

Naissances :

- GOBET Judith née le 7 février 2022
- NIAKATE Naël né le 1er octobre 2022

Décès :

- BRUNEL Pierre décédé le 24/01/2022 à Lyon
- RANCHOUX Henriette née PAGES décédée le 11/03/2022 à Craponne sur Arzon
- GIMBERT Jacques décédé le 25/03/2022 à Craponne sur Arzon
- VALEYRE Alain décédé le 26 avril 2022 à Craponne sur Arzon.
- FAURE Cédric décédé le 17 mai 2022 à Sembadel.
- PEYROCHE Franck décédé le 20 mai 2022 à Félines.

Mariage :

- DE OLIVEIRA Jonathan et BUSSAC DEBORAH le 18 juin 2022
- BOURGEOIS Marc et FERREIRA Annabelle le 9 juillet 2022

PACS :

- VALEYRE Florian et MICHALON Madissone le 05 mars 2022
- SAVY Justin et VIDAL Justine le 30 juillet 2022



RECENSEMENT DE LA POPULATION INSEE 2023

La prochaine collecte INSEE du

recensement de la population 2023

se déroulera du **19 janvier 2023 au 18 février 2023.**

L'agent recenseur, **Jean-Yves JAMON**, passera dans chaque village afin de déposer les documents nécessaires à ce recensement. Nous vous demandons de bien vouloir lui réserver un bon accueil.

Les questionnaires du recensement ont bien évolué. Vous aurez la possibilité de remplir votre questionnaire directement sur le site internet dédié à cela ou de le remettre en main propre à l'agent recenseur.

INFORMATIONS DIVERSES



DEA

(Direction de l'Eau et de l'Assainissement)

25 route de Beauregard

43770 CHADRAC

A compter du 01 janvier 2023

La Communauté d'Agglomération au travers de la DEA (Direction de l'Eau et de l'Assainissement) assurera intégralement le service de l'eau et de l'assainissement.

Nous vous communiquerons début janvier les numéros de téléphone à joindre en cas de demande ou de souci.

Nous vous demandons de faire preuve de clémence les premiers temps, eu égard à la lourdeur de ce transfert de compétences entre le Syndicat Général des Eaux du Velay (SGEV) et la DEA.

Transport Ligne Le Puy / Ambert

A compter du 01/01/2023 La Région reprendra en gestion directe la ligne TER 27 Le Puy-Ambert sous le nom de H27 Le Puy en Velay / Ambert

Tarif unique de 3€ et la possibilité d'achat de carnet de 10 tickets à 23 € soit un prix unitaire de 2.30 € le trajet

Site internet : www.laregionvoustransporte.fr

SICTOM DES MONTS DU FOREZ

Nous vous rappelons que

la déchetterie de La Chaise-Dieu

est ouverte tous les vendredis matins de 9 h à 12 h.

Merci de prendre soin de l'environnement

LES OBJETS ACCEPTES EN DECHETTERIE

<p>FERRAILLE : pièces métalliques diverses, métaux non ferreux.</p> <p>BATTERIES.</p> <p>DEEE : tout ce qui a une pile ou une prise, électroménager, téléviseur, ordinateur, mobile, chauffe-eau, tondeuse électrique, ...</p> <p>DECHETS VERTS : tonte, taille, feuilles,...</p> <p>BOIS : planches, poutres, palettes, ...</p> <p>CARTONS : uniquement les cartons propres et secs. Les plier obligatoirement.</p> <p>NON RECYCLABLES : plastique, placoplâtre, laine de verre, ...</p> <p>MOBILIER : matelas, canapés, meubles, ...</p> <p>PILES.</p> <p>AMPOULES BASSE CONSOMMATION ET NEONS.</p> <p>DECHETS DIFFUS SPECIFIQUES : engrais, insecticides, peintures, vernis, acides, bombes aérosols, solvants, produits non identifiés, hydrocarbures, ...</p> <p>HUILE ALIMENTAIRE.</p> <p>HUILE MOTEUR : huile de vidange.</p> <p>VETEMENTS, CHAUSSURES liées par paire</p> <p>LINGE DE MAISON.</p> <p>PETITE MAROQUINERIE (ceintures, sacs à main).</p> <p>JOUETS, PELUCHES dans sac fermé de 50 litres.</p> <p>GRAVATS PARTICULIERS (voir les conditions en déchetteries) : Briques, tuiles, porcelaine, grès, faïence, vaisselle, pots de fleurs en terre, WC, lavabos, terre, ...</p>	<p>Si présence d'une colonne Le Relais en déchetterie, sinon en encombrants</p>
---	---

Un **écopoint** est également à votre disposition dans chaque déchetterie pour vos emballages ménagers (papiers, métalliques, plastiques ou verre).

LES OBJETS INTERDITS EN DECHETTERIE

<p>DECHETS PROFESSIONNELS TOXIQUES</p> <p>PNEUS : Votre fournisseur est dans l'obligation de vous les reprendre gratuitement.</p> <p>DECHETS RADIOACTIFS OU EXPLOSIFS</p> <p>MEDICAMENTS ET DECHETS INFECTIEUX : aiguilles, pansements, ... (Renseignez vous à la pharmacie ou auprès des professionnels de santé).</p> <p>AMIANTE : Voir les professionnels (payant).</p> <p>BOUTEILLES DE GAZ ET EXTINCTEURS : Voir revendeurs.</p> <p>ARMES ET MUNITIONS : Voir la gendarmerie.</p> <p>DECHETS MENAGERS : Dans ma poubelle habituelle.</p> <p>TOUT OBJET OU DECHETS JUGES INDESIRABLES</p> <p>POUR PLUS D'INFORMATION VOIR LES FILIERES DE SUBSTITUTION POUR LES DECHETS NON ACCEPTES SUR NOTRE SITE INTERNET.</p>
--

SEMBADEL autrefois : la colonie.

Des noms de rues sont apparus dans le village, évoquant parfois un passé que beaucoup n'ont pas connu : rue du commerce, rue du forgeron, rue de l'ancienne école, chemin de la colonie.

Cette rue aurait pu aussi s'appeler « chemin du couvent ». Les années ont passé, les bâtiments sont demeurés, mais leur utilisation a changé. Couvent, colonie, aujourd'hui maison d'habitation.

C'est grâce à André RAVET qui est venu pour la première fois en 1949, à l'âge de 3 ans avec ses parents et sa famille à la Colonie de vacances, dans laquelle sa mère travaillait en tant que veilleuse de nuit, que nous pouvons vous exposer l'histoire de la colonie.

La Colonie de vacances était accueillie dans l'ancien couvent des religieuses de Saint Joseph, Congrégation créée vers 1650

Ouvert à la fin du 18^{ème} siècle, les sœurs du Couvent de Sembadel étaient chargées d'enseigner aux jeunes filles de la paroisse et des paroisses environnantes, recevant aussi des pensionnaires.

La Maison Mère était au Puy en Velay : Jullianges et Josat avaient le même Couvent.

La Mairie fournissait le bois de chauffage. Des dons et des secours complétaient les rétributions municipales.

Les sœurs dispensaient l'enseignement privé des filles et l'enseignement religieux des élèves de l'école publique.

Sœur Marie et Sœur Véronique étaient chargées du catéchisme et de la morale religieuse. La Mère Saint Joseph remplissait les fonctions de Supérieure, aidée de son adjointe Sœur Saint Jean

Lorsque le couvent est devenu colonie, il ne restait qu'une religieuse : sœur Véronique. Le bâtiment a été repris après la guerre par la paroisse d'Oullins (dans le Rhône, au sud de Lyon) pour en faire une colonie de vacances. Il a aussi ouvert ses portes à quelques familles de réfugiés pendant le débarquement de Provence en 1944

Les sœurs du Prado, qui officiaient à l'école libre du quartier de la Saulaie d'Oullins, dirigeaient la colonie de filles de la paroisse, maternelle mixte de 3 à 5 ans puis uniquement filles jusqu'à 14/15 ans. La Colonie recevait jusqu'à 130 enfants certaines années, avec cuisinières, gardes de nuit, infirmière, lavandières, monitrices, employées de ménage sous la responsabilité d'une directrice.

Le bâtiment :

Grande bâtisse qui donne sur la place de l'église avec ses nombreuses ouvertures, architecture typique de tous les couvents que l'on retrouve dans les communes avoisinantes

Le bâtiment était ainsi utilisé avec : au rez-de-chaussée : lavabo à l'entrée, 2 salles de jeux, un réfectoire des tout-petits, un réfectoire des grandes, une cuisine avec un grand fourneau à bois et une réserve. Au 1^{er} étage : toilettes, infirmerie, la chambre de la Directrice, le dortoir des 7/ 12ans ; Au 2^{ème} étage : toilettes, salle lavabos, douches, vestiaires, dortoir des petits.

Des cours à l'avant et à l'arrière du bâtiment permettaient de laisser jouer les enfants en toute tranquillité.

La colonie avait une annexe : « la dormette » : c'est l'ancienne auberge Roux, face à l'église où se trouvaient des dortoirs et logements

Les plus grandes filles et leurs monitrices dormaient à Bonnefont dans la maison PASCAL, et à la salle des fêtes de Sembadel devenue maison des jeunes et à présent salle des associations depuis peu.

La vie de la Colo :

Les enfants partaient de la gare d'Oullins à 4 h du matin pour changer de train à Saint Etienne, puis reprenaient un autre train constitué de 2 machines à vapeur. Il fallait cette puissance pour monter les côtes et les boucles telles celles de Pontempeyrat

A l'arrivée à la gare de Sembadel, les monitrices venaient à pied par la coursière qui débouche à la source RICHARD. Les tout-petits étaient amenés avec le camion de Monsieur CHARRIER. Les bagages avaient été expédiés par wagon et étaient arrivés quelques jours avant les colons.

Les sœurs religieuses de la colonie assistaient chaque matin à la messe et le curé venait ensuite prendre le petit déjeuner avec pain, beurre, saucisson et café.

Les groupes partaient en promenade en chantant.

Avant les repas, on chantait et on sonnait la cloche. Chaque jour étaient organisées des activités de travaux manuels (comme la fabrication de paniers en joncs), des promenades et même parfois des baignades à Malaguet

Parfois, les monitrices de la « colo » partaient au Mazel à 4 H du matin pour voir, en juillet, le lever du soleil

Pour clôturer le séjour, d'une durée de 40 jours, une fête était organisée avec feu de camp devant l'église, les enfants jouaient des petites pièces de théâtre, invitant tous les habitants du bourg

La colonie de vacances ajoutait ainsi durant l'été une grande animation à la vie du village

Elle avait un impact économique certain de par le ravitaillement en produits divers tels que le lait chaque jour, les œufs, le bois

La colonie se fournissait en lait auprès des fermes du village selon leur nombre de vaches. Ainsi le sabotier RABASTE n'avait qu'une vache. Mais il avait aussi fonction de tueur de cochons. Au plafond de sa maison, sombre et encombrée pendaient des lots de couteaux pour cet usage. Aussi les jeunes monitrices ne voulaient pas aller chez lui prendre le lait.

En juin, Mr RAVET (père) venait chercher des échantillons d'eau à Sembadel pour les faire analyser.

Les enfants assistaient au ferrage des vaches sur le métier installé sur la place, suivaient le cerclage des roues de chars chez le charron VIGNAL (devant la mairie actuelle)

Les troupeaux de vaches passaient 4 fois par jour. Les petits citadins en vacances étaient fascinés par le spectacle des vaches à l'abreuvoir et leur grand « schleum » (lorsqu'elles buvaient)

Devant la vitrine droite de l'épicerie PASCAL étaient exposés tous les bonbons pour enfants. Ce magasin vendait victuailles alimentaires, pantoufles, laines à tricoter, quincaillerie, ...

Les enfants venaient « lécher » la vitrine TERRASSON qui présentait des objets cadeaux tels vases, petits chalets en bois, vaisselle, poterie, et aussi des bonbons.

De nombreuses personnes sont revenues en pèlerinage à Sembadel, ayant participé à la Colonie

En 1980, André RAVET a rencontré un couple qui regardait depuis la croix vers le bâtiment de la Colonie. Il s'agissait de belges qui avaient été réfugiés à Sembadel pendant la guerre. Ils logeaient chez MISSONNIER et mangeaient chez les sœurs dans la Colonie

Après 1965, la colonie a dû cesser de fonctionner car elle ne répondait plus aux normes de sécurité exigées.

Merci à André RAVET, Maurice FARGET et Jacqueline LHOSTAL pour le temps qu'ils ont consacré à réunir tous ces souvenirs dont nous vous faisons part aujourd'hui.

